

Villes actives : Les municipalités et les citoyens ordinaires font bouger les choses au niveau mondial

Les administrations locales et les groupes de citoyens aux avant-postes dans le combat contre le changement climatique

Dans **Villes et changement climatique: Rapport mondial sur les établissements humains 2011**, l'ONU-Habitat souligne qu'en l'absence d'impulsion aux niveaux fédéral ou national, les administrations centrales et locales prennent l'initiative. En 2006, la Californie adoptait une loi sans précédent contre le réchauffement climatique visant à ramener en l'espace d'une quinzaine d'années les niveaux d'émissions à ceux enregistrés en 1990. Peu de temps après, en 2008, l'État de Washington se dotait d'une législation similaire.

Dans le même temps, des centaines de maires dans tout le pays signaient l'Accord des maires des États-Unis sur la protection du climat. Cet accord encourage les maires à poursuivre les objectifs du Protocole de Kyoto par des actions locales et à inciter leur État et le gouvernement fédéral à introduire des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

« Les autorités urbaines se trouvent au cœur de l'action et sont mieux placés que les responsables politiques nationaux pour produire un changement immédiat », a déclaré Joan Clos, Directeur exécutif d'ONU-Habitat et ancien maire de Barcelone. « Selon les circonstances et le contexte historique du pays, les administrations urbaines peuvent exercer une influence considérable sur le plan de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'adaptation au changement climatique. Les villes et les citoyens peuvent faire bouger les choses au niveau mondial. »

Selon le rapport, bien que le Protocole de Kyoto n'accorde pas de rôle explicite aux villes et aux pouvoirs locaux dans la lutte contre le changement climatique, les acteurs urbains interviennent activement dans les stratégies, projets et programmes relatifs au climat. Parmi ces intervenants figurent les administrations locales, les organisations communautaires, le secteur privé, les universités et les particuliers. Par exemple, les autorités locales ont organisé, en 1993, 1995, 1997 et 2005, des sommets de dirigeants municipaux en marge de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Depuis 2005, le « groupe représentant les intérêts des administrations locales et des autorités municipales » participe en tant qu'observateur aux négociations menées dans le cadre de cette convention.

De nombreux réseaux importants de projets et pouvoirs locaux mènent des actions sur l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation à ces changements. Leur impact a cependant été inégal et certains éléments tendent à indiquer qu'ils ont surtout réussi à développer les capacités des municipalités déjà engagées dans la lutte contre l'évolution du climat. Bien qu'ils remplissent une fonction précieuse d'appui politique et de transfert de connaissances, « l'absence de ressources financières et technologiques risque d'entraver l'exécution des programmes fondés sur ces connaissances ».

En réalité, ce type de réseau semble important pour les collectivités locales qui disposent déjà d'une certaine capacité d'action, créant un cercle vertueux où il est possible d'obtenir des moyens et soutiens supplémentaires. En revanche, pour les collectivités qui n'ont même pas accès à ces réseaux, de telles initiatives ne contribuent guère à renforcer leurs capacités de riposte et servent plutôt à concentrer les ressources et l'attention sur les villes qui agissent déjà pour atténuer les effets de l'évolution du climat.

Principaux réseaux et initiatives internationaux d'agglomérations urbaines sur le changement climatique

Créé en 1991, le *Conseil international pour les initiatives écologiques locales* (ICLEI) est une association regroupant plus de 1 200 administrations locales de 70 pays engagées dans des actions en faveur du développement durable. L'ICLEI collabore avec des villes du monde entier pour mettre en œuvre ses campagnes Réduction des émissions de CO₂ en milieu urbain, Parcs de véhicules écologiques et Des villes pour la protection du climat. Les administrations locales participant à la campagne Des villes pour la protection du climat s'engagent à réaliser cinq tâches essentielles.

Le *Large Cities Climate Leadership Group*, ou *C40* (initialement C20) a été créé en 2005 avec pour principal objectif de renforcer l'action et la coopération pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la mise en place de politiques et alliances visant à accélérer l'adoption de technologies favorables au climat. Le C40 est composé de villes de toutes les régions du monde.

L'*Initiative Clinton pour le climat* a été lancée en 2005 par la Fondation William J. Clinton pour trouver et promouvoir des solutions aux principaux problèmes liés au changement climatique. En collaboration avec des gouvernements et entreprises du monde entier, cette initiative se fonde sur trois domaines d'intervention stratégique : accroissement de l'efficacité énergétique dans les villes, stimulation d'une offre d'énergie propre à grande échelle ; et lutte contre la déforestation. En 2006, l'Initiative s'est associée au C40 pour aider à mettre en œuvre les projets d'atténuation des effets du changement climatique en milieu urbain. Elle a lancé, en 2009, le Programme de cités d'habitation sans incidence sur le climat dans 17 agglomérations urbaines sur six continents. Près de 1 million de personnes devraient vivre et habiter dans ces grands ensembles lorsqu'ils seront construits.

Fondé en décembre 2005, le *Conseil mondial des maires sur le changement climatique*, qui compte une cinquantaine de membres à travers le monde, cherche à promouvoir l'adoption de politiques sur le changement climatique et ses effets au niveau local ; à renforcer la coopération internationale entre responsables municipaux pour atteindre certains objectifs pertinents de lutte contre l'évolution du climat et de préservation de la biodiversité, notamment ceux fixés dans les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ; et à participer à la conception de mécanismes multilatéraux efficaces pour la protection du climat à l'échelon mondial.

Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) représente et défend les intérêts des administrations locales à l'échelon mondial. En 2009, plus de 1 000 villes de 95 pays étaient membres directs de cette organisation. CGLU participe au Partenariat pour la réduction des risques urbains, une coalition ad hoc d'organisations internationale qui poursuit les objectifs suivants : promouvoir des campagnes mondiales de sensibilisation sur la réduction des risques dans des régions régulièrement affectées par des catastrophes naturelles ; renforcer les capacités locales d'anticipation et de gestion des risques par le transfert de compétences techniques en faveur des acteurs et décideurs locaux ; et mettre en place une plateforme mondiale de réduction des risques de catastrophes à l'intention des autorités locales.

L'*Alliance pour le climat* est une association de villes et municipalités de 17 pays européens qui ont établi des partenariats avec des communautés indigènes vivant dans des forêts tropicales. Depuis 1990, l'année de sa fondation, environ 1 500 villes, municipalités et districts ainsi qu'une cinquantaine de provinces ont rejoint l'alliance, qui rassemble également des ONG et autres organisations comme membres associés. Elle vise à préserver le climat mondial à travers un double mécanisme : la réduction des émissions de gaz à effet de serre par les pays développés et la conservation des forêts dans les pays en développement.

Le *Réseau de villes asiatiques pour la résistance au changement climatique* est une initiative de la Fondation Rockefeller en partenariat avec d'autres entités, notamment des institutions universitaires, non gouvernementales, gouvernementales, internationales, régionales et nationales. Le Réseau s'emploie à mobiliser l'attention, les financements et l'action sur le renforcement de la capacité de résistance au changement climatique parmi les populations pauvres et vulnérables des villes asiatiques. Pour cela, le Réseau est en train de mettre à l'essai et de procéder à la démonstration d'une série de mesures visant à consolider cette aptitude en Inde, au Viet Nam, en Thaïlande et en Indonésie.

La *Convention des maires* est un mécanisme qui vise à encourager les maires des villes de l'Union européenne (UE) à réduire sensiblement leurs émissions de gaz à effet de serre. Les signataires s'engagent officiellement à aller au-delà de l'objectif d'une réduction minimum de 20 % des émissions de CO₂ d'ici 2020, fixé par le paquet climat-énergie de l'UE. Environ 2 000 villes de 42 pays étaient signataires de cette convention à la fin de 2010.